

## CYBERSÉCURITÉ

Avec le développement et la transformation des usages du numérique, le risque de cyber attaques augmente pour les entreprises en France, en particulier les plus petites structures (TPE, PME, ETI) potentiellement moins bien armées que les grands groupes. On estime par exemple que 75% des attaques par ransomwares (un certain type de cyberattaque) touchent les ETI & PME.

La cybersécurité est une priorité pour l'ensemble des filières industrielles. Elle l'est tout particulièrement pour le secteur sensible des Nouveaux Systèmes Energétiques. Elle s'appuie sur des points forts :

- Un secteur avec plusieurs grands énergéticiens conscients des risques ;
- Des autorités françaises qui font référence dans la cybersécurité en Europe ;
- Une filière des industries de sécurité en fort développement.

Dans le prolongement du travail mené ces dernières années, les projets portés par le contrat de filière 2024-2027 ont pour ambition de mieux sécuriser la filière en renforçant les liens entre les grands énergéticiens (avec le soutien et la participation des autorités françaises) et en renforçant les capacités de cybersécurité des ETI et PME.

Les travaux de la filière s'inscrivent dans la stratégie nationale pour la cybersécurité et dans la transposition française de la directive européenne NIS2.

### FOCUS – PROGRAMME CYBERPME

L'action CyberPME permet de développer un tissu d'auditeurs locaux pour guider les PME et ETI et renforcer leur Cybersécurité sur le long terme. Le programme s'appuie notamment sur des aides au financement de briques technologiques adaptées et validées par la DGE. L'action a été lancée en 2023 et sera déployée et appuyée par le GT Cybersécurité en 2024-2025, dans la lignée du contrat 2021-2024.

### OBJECTIFS ET LIVRABLES

- Renforcer la cyber sécurité des PME & ETI de la filière des Nouveaux Systèmes Energétiques, via l'action CyberPME ;
- Renforcer la coopération des acteurs dans la filière ;
- Soutenir les démarches & initiatives dans la cybersécurité des différents GTs, notamment sur certains équipements spécifiques (onduleurs électriques, systèmes de pilotage énergétique, etc.).

### BILAN CONTRAT 2021 – 2024

- Lancement du dispositif CyberPME pour renforcer la cybersécurité des entreprises de la filière ;
- Fédérer la filière pour disposer de compétences cybersécurité énergie industrielles ;
- Accroître les échanges, les coopérations et le partage de bonnes pratiques entre centres de défense cybersécurité dans le domaine de l'énergie ;
- Standardiser et unifier les offres prenant en compte la cybersécurité tout au long de la durée de vie des ouvrages.

**CONTRIBUTEURS AUX TRAVAUX**

**Pilote(s)** : Eric MAILLOCHAUD (NaTran), David LECARPENTIER (NaTran), Bruno CHARRAT (CEA), Rodolphe DE BEAUFORT (GIMELEC), Henri HEMERY (GRDF)

**Participant(s)** : Actia, NaTran, AiFrance, Bertin IT, Cap Gemini, EDF, ENGIE, Ekium, Evolution énergie, GRDF, Ice, McPhy, Orano, Phoenix Contact, Sauter, Schneider Electric, Sicame, Stormshield, Systemel, Sogeti, Université de Pau, Total Energies, Teréga, Wallix, DGE, DGEC, CEA, CSF Infrastructures numériques, CSF Industries électroniques, GIMELEC

